

Bruxelles, le 19 janvier 2015

Les premiers Titres de compétence « vendeur automobile » ont été remis ce lundi soir au Salon de l'Auto

Ce lundi soir, trois vendeurs automobiles ont reçu des mains de la Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation, Eliane Tillieux, un Titre de compétence « vendeur automobile » qui certifie leurs compétences dans l'exercice de ce métier lors d'une cérémonie organisée par FEDERAUTO (le groupement des distributeurs des agents de marques automobiles), en collaboration étroite avec le Consortium de validation des compétences et le Forem dans le cadre du Salon de l'Auto.

Une cérémonie qui était aussi l'occasion de présenter aux professionnels du secteur le nouvel outil de validation des compétences du métier de vendeur automobile de véhicules neufs ou d'occasion.

Lancé à l'initiative du Cefora, le centre de formation de la CPNAE (Commission Paritaire Nationale Auxiliaire pour Employés), le Titre de compétence 'vendeur automobile' est une nouvelle certification importante pour les personnes souhaitant faire reconnaître leurs compétences. Dorénavant, les demandeurs d'emploi et les travailleurs qui ont de l'expérience en tant que vendeur automobile, mais qui ne disposent pas d'un titre scolaire, peuvent faire certifier leurs compétences en la matière en obtenant un Titre de compétence.

Ce Titre est délivré à la suite de la réussite d'une épreuve de validation des compétences qui correspond à une mise en situation professionnelle jugée par des professionnels du métier.

Les premières épreuves de validation des compétences pour ce métier ont été menées fin de l'année dernière par le Centre de Compétence Forem Management & Commerce. Ce Centre est actuellement le seul agréé en Belgique francophone pour pouvoir mener ces épreuves. Les trois candidats ayant réussi les premières épreuves de validation se sont vus remettre leur Titre de compétence sur le Salon de l'Auto, le rassemblement par excellence des vendeurs automobiles en Belgique, en présence de la Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation. *«Reconnaître et faire valider les acquis de l'expérience à travers les Titres de compétence, c'est prendre en compte l'expertise et l'expérience professionnelles des parcours et chemins de tout un chacun, c'est offrir des pistes innovantes, c'est donner un coup d'accélérateur pour améliorer notre taux d'emploi ! »*, a indiqué à cette occasion Eliane Tillieux.

Un métier plus complexe à maîtriser

Dans un domaine d'activités - la vente de véhicules - de plus en plus concurrentiel, où les marges sont de plus en plus réduites et où le client est de mieux en mieux informé grâce à l'Internet, le rôle du vendeur automobile est devenu crucial pour finaliser une vente. Les employeurs du secteur doivent pouvoir aujourd'hui engager des vendeurs aux connaissances du marché les plus pointues possibles. Le Titre de compétence tend à s'inscrire dans cette évolution. C'est d'ailleurs en ce sens que le secteur a décidé de s'impliquer dans la mise en œuvre du dispositif de validation des compétences. *« Un bon vendeur n'est pas nécessairement celui qui vend le plus, mais plutôt celui qui vend le mieux. Le vendeur doit pouvoir analyser la demande du client et ses besoins. Il doit aussi avoir une bonne connaissance de la législation en vigueur, tout en faisant preuve de connaissances techniques suffisantes*, explique André Sommereyns, Conseiller Principal Formation & Enseignement chez FEDERAUTO. *Il est dès lors difficile de recruter un bon vendeur sans le mettre longuement à l'essai sur*



le terrain car il y a peu de formations appropriées. Ce nouveau Titre de compétence permettra à nos entreprises d'y voir plus clair dès que les candidats à la fonction se présenteront », poursuit-il.

Un atout lors du recrutement

Du côté des candidats au Titre, obtenir cette reconnaissance de son expertise peut être un atout dans le cadre d'une gestion de carrière. Le Titre permet à son détenteur de se démarquer et le cas échéant, de migrer vers une autre fonction, voire vers un autre employeur. « *Le Titre constitue une corde de plus à mon arc, mais aussi une garantie supplémentaire vis-à-vis de mes clients* », estime Arnaud, l'un des trois vendeurs mis à l'honneur.

Depuis plus de dix ans, le dispositif de validation des compétences vise à favoriser la qualification, l'employabilité et la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Plus de 16.000 Titres de compétences ont ainsi été délivrés pour 40 métiers (employé administratif, ouvrier boulanger-pâtissier, installateur électricien résidentiel, etc.) grâce au Fonds social européen, aux opérateurs francophones d'enseignement et de formation professionnelle, et aux Fonds de formation professionnels.

Vous trouverez plus d'informations sur le dispositif de validation des compétences et sur le métier de vendeur automobile dans le dossier de presse ci-joint.

Contacts presse :

Sébastien MISONNE - Chargée de Communication pour le Consortium de validation des compétences - 0495/54 63 26 - s.misonne@cvdc.be - www.validationdescompetences.be

Florence DELHOVE - Chargée de communication pour le Forem de Charleroi - 0474/85 60 88 - florence.delhove@forem.be - www.leforem.be

André SOMMEREYNS - Conseiller Principal Formation & Enseignement chez FEDERAUTO - 0473/ 77 77 93 - andre.sommereyns@federauto.be - www.federauto.be

